

Frontenac, avaient échangé avec Mgr de Saint-Vallier, leur couvent de Notre-Dame-des-Anges, contre un emplacement sur le terrain de la sénéchaussée, à la Haute-Ville, aux fins de s'y transporter et d'y construire un autre couvent. Leur ancien couvent devenait l'Hôpital-Général, fondation chère à Mgr de Saint-Vallier, dont la Mère Gabrielle Denis de l'Annonciation, autre tante du Père Joseph, devint la première supérieure, lors de la séparation du nouvel établissement d'avec l'Hôtel-Dieu, en 1699.

Le nouveau monastère des Récollets, commencé en 1693, était à peu près terminé lorsque le Père Joseph en devint Gardien, de sorte qu'il n'eut pas à subir le poids de cette fondation. La Providence lui ménageait d'autres épreuves. Elle l'avait conduit à Québec pour qu'il pût assister sa mère dans les derniers temps de sa vie, et lui fermer les yeux.

Nos lecteurs se rappellent peut-être que les parents du Père Joseph, qui avaient donné aux Récollets une partie du terrain sur lequel s'élevait leur couvent, s'étaient eux-mêmes établis près du site où dans la suite fut construit ce couvent. Or, un an après le retour de son fils, la mère du Père Joseph s'endormait pieusement dans le Seigneur, le 24 octobre 1697, à l'âge de 60 ans environ.

C'était alors l'usage chez les Récollets de donner la sépulture dans leurs églises à certains de leurs bienfaiteurs, et même aux tertiaires qui le désiraient. Quant à ces derniers, comme il y avait au couvent de Québec une chapelle spéciale à leur usage, nous présumons que c'est sous cette chapelle qu'ils avaient leur sépulture. C'est là que fut sans doute enterrée la mère du Père Denis, puisqu'elle eut sa sépulture chez les Récollets, comme le dit le *Mortuologe* des Récollets : « Octobre, 24 (1697). A Québec, dame Catherine Leneuf, femme de monsieur Pierre Denys et mère du rév. Père Joseph Denys supérieur actuel de toute la mission et Gardien du couvent de Québec. Ayant beaucoup contribué à notre établissement, pleine de vertus et de mérites, fut enterrée dans notre église avec l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François avec toutes les solennités possibles et regrettée d'un chacun et particulièrement des pauvres. *Requiescat in pace Amen.* » (1)

---

(1) L'acte de sépulture de Catherine Leneuf est aux registres paroissiaux de Notre-Dame de Québec. Il est du 25 octobre, et signé du curé, M. François